Mesure du plomb dans les poussières.

Numéro de dossier : 366544_Lingettes
Date du repérage : 09/04/2026



Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : **1 Pl. Charles de Gaulle** Code postal, ville : . **78100 Saint-Germain-en-Laye (France)**
Périmètre de repérage :	 **Zones concernées par le programme des travaux**
Fonction principale du bâtiment : Date de construction :	 **Autre bâtiment de culture et de loisirs** **1539**

Le propriétaire et le commanditaire	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom **:** ... **OPPIC - BENFREDJ Sarah** Adresse : **30 rue du Château des Rentiers** **75013 PARIS (France)**
Le commanditaire	Nom et prénom : ... **ARGENIUM - NOIZET Corentin** Adresse : **22 rue Berbier du Mets** **75013 PARIS (France)**

VERSION DU DOSSIER :

Révision	Date	Objet
Version initiale	15/04/2026	Établissement du Rapport

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

Le(s) signataire(s)		
	NOM Prénom	**Fonction**
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	GIRARD QUENTIN	Opérateur de repérage
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	PILON Boris	Responsable technique
Raison sociale de l'entreprise : **GROUPE LEXIMPACT** (Numéro SIRET : **438 137 515 00021)** Adresse : **2 Rue de la Gare, 69009 LYON** Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA** Numéro de police et date de validité : **11163947504 / 01/11/2026**		

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 15/04/2026, remis au propriétaire le 15/04/2026
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 44 pages

Références réglementaires et normatives	
Références normatives	NF EN ISO 11885:1998, FD T 90-112:1998, NF T 30-201:1981,
Texte réglementaires	Arrêté du 12 mai 2009 Arrêté du 25 Avril 2006
Norme consultée	Norme NF X 46-032 d'Avril 2008 : Méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol.

Sommaire

1 ◆ Les conclusions ____ 4

2 ◆ Le(s) laboratoire(s) d'analyses ____ 7

3 ◆ La mission de repérage ____ 8

4 ◆ Mode opératoire ____ 9

5 ◆ Conclusion détaillé du repérage ____ 10

6 ◆ Signatures ____ 22

7.1 ◆ Schéma de repérage ____ 23

7.2 ◆ Rapports d'analyses du laboratoire ____ 31

7.3 ◆ Recommandations générales de sécurité ____ 38

7.4 ◆ Certifications et assurance ____ 41

7.5 ◆ Autres documents ____ 44

1 ◆ Les conclusions

D'après l'Arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la Santé Publique **le seuil est de : 1000 µg/m2**.

Surface du gabarit : 31 cm x 32 cm

Conclusion : La concentration surfacique des poussières est supérieure à 1000 µg/m² dans les parties de bâtiment suivantes :

Localisation	Identifiant + Description	Concentration	Photo
R+3 - Zone 1	Identifiant: ZPSO/ESC-0001 Réf. échantillon: P0001 Description: Lingette sur tomettes Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur tomettes	**17699.57 µg/m²**	
R+3 - Zone 5	Identifiant: ZPSO/ESC-0002 Réf. échantillon: P0002 Description: Lingette sur parquet Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur parquet	**3402.121 µg/m²**	
R+3 - Zone 2	Identifiant: ZPSO/ESC-0003 Réf. échantillon: P0003 Description: Lingette sur parquet Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur parquet	**3973.268 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

Localisation	Identifiant + Description	Concentration	Photo
R+3 - Zone 3	Identifiant: ZPSO/ESC-0004 Réf. échantillon: P0004 Description: Lingette sur parquet Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur parquet	**1345.799 µg/m²**	
R+3 - Zone 4	Identifiant: ZPSO/ESC-0006 Réf. échantillon: P0006 Description: Lingette sur tomette Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur tomette	**20368.658 µg/m²**	
R+1 - Zone 5	Identifiant: ZPSO/ESC-0007 Réf. échantillon: P0007 Description: Lingette sur carrelage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur carrelage	**1335.148 µg/m²**	
	Identifiant: ZPSO/ESC-0008 Réf. échantillon: P0008 Description: Lingette sur tomette Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur tomette	**1950.758 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

Localisation	Identifiant + Description	Concentration	Photo
	Identifiant: ZPSO/ESC-0009 Réf. échantillon: P0009 Description: Lingette sur tomette + colle Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur tomette	**35978.329 µg/m²**	
R+1 - Zone 1	Identifiant: ZPSO/ESC-0011 Réf. échantillon: P0011 Description: Lingette sur parquet Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur parquet	**2046.53 µg/m²**	
R+2 - Zone 2	Identifiant: ZPSO/ESC-0019 Réf. échantillon: P0019 Description: Lingette sur parquet + colle Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur parquet + colle	**1239.503 µg/m²**	
R+2 - Zone 5	Identifiant: ZPSO/ESC-0022 Réf. échantillon: P0022 Description: Lingette sur tomette Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur tomette	**10267.154 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

Localisation	Identifiant + Description	Concentration	Photo
RDC - Zone 5	Identifiant: ZPSO/ESC-0023 Réf. échantillon: P0023 Description: Lingette sur tomette Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur tomette	**38986.913 µg/m²**	
RDC - Zone 2	Identifiant: ZPSO/ESC-0030 Réf. échantillon: P0030 Description: Lingette sur lino Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Lingette sur lino	**1731.034 µg/m²**	

1.2. Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations approfondies sont nécessaires :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2 ♦ Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
Adresse : 80-84 rue des Meuniers Bâtiment A1 92220 Bagneux
Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-1592

3 ♦ La mission de repérage

Liste des pièces visitées :

Bâtiment / Niveau	Désignation Pièce
R-1	Zone 1
R-1	Zone 2
R-1	Zone 3
R-1	Zone 4
R-1	Zone 5
R-1	Zone 6
Toiture	Zone A
Toiture	Zone B
Toiture	Zone C
R+3	Zone 1
R+3	Zone 2
R+3	Zone 3
R+3	Zone 4
R+3	Zone 5
R+2	Zone 1
R+2	Zone 2
R+2	Zone 3
R+2	Zone 4
R+2	Zone 5
R+1	Zone 1
R+1	Zone 2
R+1	Zone 3
R+1	Zone 4
R+1	Zone 5
RDC	Zone 1
RDC	Zone 2
RDC	Zone 3
RDC	Zone 4
RDC	Zone 5

4 ◆ Mode opératoire

4.1 Conditions de prélèvement

L'opérateur s'équipe d'une nouvelle paire de sur-chaussures à l'entrée de chaque logement et pour les parties à usage commun d'un immeuble d'habitation. L'opérateur utilise des gants à usage unique pour chaque nouveau prélèvement.

4.2 Principe de positionnement de la lingette dans le gabarit

La lingette étant posée à plat à l'intérieur du gabarit, l'opérateur pose sa main à plat, les doigts sont joints par-dessus et la lingette est maintenue entre le pouce et la paume de la main. Il appuie fermement avec le maximum de la surface des doigts et de la paume.

4.3 Principe d'essuyage en deux passages

L'opérateur déplace la lingette en S (de droite à gauche avec la main droite et inversement pour la main gauche) jusqu'à couvrir complètement la surface à échantillonner.
Un second passage est réalisé après avoir plié en deux la lingette, la partie contaminée étant à l'intérieur. L'opérateur ne touche pas la partie contaminée en pliant la lingette. Le second passage est réalisé avec la lingette pliée, de la même façon que le premier, mais perpendiculairement à celui-ci.

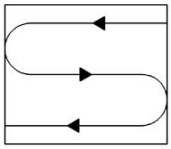


Figure 1 — Premier passage en S

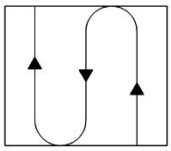


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

4.4 Conditionnement du prélèvement

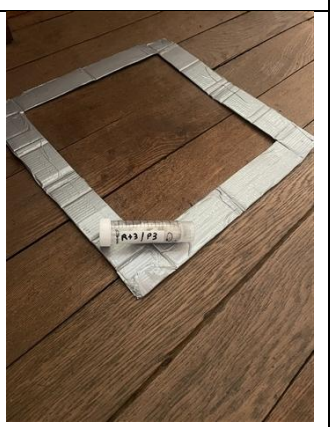
La lingette est déposée à l'intérieur d'un tube. Le tube est ensuite refermé hermétiquement. L'identification du prélèvement est portée de manière indélébile sur le tube et sur la fiche de prélèvement. Après chaque prélèvement, l'opérateur nettoie le gabarit à l'aide d'une nouvelle lingette jetée après utilisation, afin d'éviter toute contamination.



Concernant le procédés analytiques, les échantillons ont été confiés à un laboratoire accrédité COFRAC qui respecte scrupuleusement la méthodologie décrite dans la norme NF X46-032.

5 ◆ Conclusion détaillé du repérage

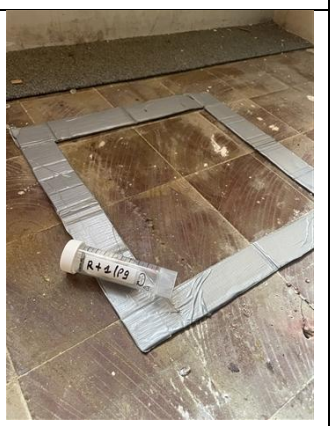
5.1 Liste des prélèvements réalisés

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0001	R+3 - Zone 1	**Lingette sur tomettes 17699.57 µg/m²**	
P0002	R+3 - Zone 5	**Lingette sur parquet 3402.121 µg/m²**	
P0003	R+3 - Zone 2	**Lingette sur parquet 3973.268 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0004	R+3 - Zone 3	**Lingette sur parquet 1345.799 µg/m²**	
P0005	R+3 - Zone 4	**Lingette sur parquet 984.544 µg/m²**	
P0006	R+3 - Zone 4	**Lingette sur tomette 20368.658 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0007	R+1 - Zone 5	**Lingette sur carrelage 1335.148 µg/m²**	
P0008	R+1 - Zone 5	**Lingette sur tomette 1950.758 µg/m²**	
P0009	R+1 - Zone 5	**Lingette sur tomette + colle 35978.329 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0010	R+1 - Zone 1	**Lingette sur lino 266.899 µg/m²**	
P0011	R+1 - Zone 1	**Lingette sur parquet 2046.53 µg/m²**	
P0012	R+1 - Zone 2	**Lingette sur parquet 85.463 µg/m²**	

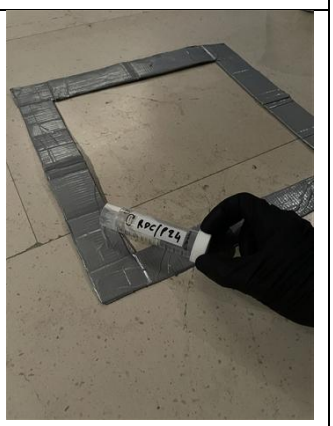
N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0013	R+1 - Zone 3	**Lingette sur parquet 59.779 µg/m²**	
P0014	R+1 - Zone 4	**Lingette sur lino 129.416 µg/m²**	
P0015	R+1 - Zone 4	**Lingette sur lino 98.174 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0016	R+1 - Zone 4	**Lingette sur parquet 574.034 µg/m²**	
P0017	R+2 - Zone 4	**Lingette sur carrelage 608.537 µg/m²**	
P0018	R+2 - Zone 4	**Lingette sur parquet 331.228 µg/m²**	

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0019	R+2 - Zone 2	**Lingette sur parquet + colle 1239.503 µg/m²**	
P0020	R+2 - Zone 1	**Lingette sur parquet 271.04 µg/m²**	
P0021	R+2 - Zone 5	**Lingette sur tomette 500.342 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

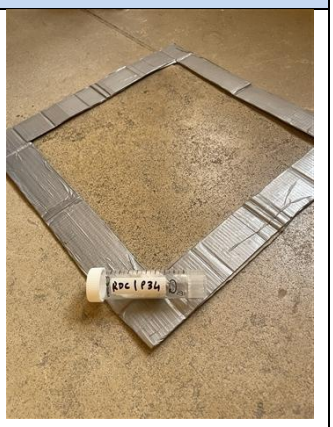
N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0022	R+2 - Zone 5	**Lingette sur tomette 10267.154 µg/m²**	
P0023	RDC - Zone 5	**Lingette sur tomette 38986.913 µg/m²**	
P0024	RDC - Zone 5	**Lingette sur carrelage 57.926 µg/m²**	

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0025	RDC - Zone 5	**Lingette sur carrelage 273.007 µg/m²**	
P0026	RDC - Zone 1	**Lingette sur carrelage 107.725 µg/m²**	
P0027	RDC - Zone 1	**Lingette sur carrelage 94.987 µg/m²**	

Repérage plomb – Poussières n° 366544_Lingettes

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0028	RDC - Zone 1	**Lingette sur carrelage 575.047 µg/m²**	
P0029	RDC - Zone 2	**Lingette sur carrelage 52.013 µg/m²**	
P0030	RDC - Zone 2	**Lingette sur lino 1731.034 µg/m²**	

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0031	RDC - Zone 2	**Lingette sur carrelage 40.362 µg/m²**	
P0032	RDC - Zone 3	**Lingette sur carrelage 149.832 µg/m²**	
P0033	RDC - Zone 4	**Lingette sur moquette 52.678 µg/m²**	

N° du prélèvement	Localisation	Description et concentration en plomb acido-soluble calculée (µg/m2)	Photo
P0034	RDC - Zone 4	**Lingette sur carrelage 472.758 µg/m²**	
P0035	RDC - Zone 4	**Lingette sur parquet 302.953 µg/m²**	

6 ♦ Signatures

Fait à **LYON**, le **15/04/2026**

Signature du représentant :
Boris Pilon 

7.1 ♦ Schéma de repérage

Liste des schémas :

Type de croquis	Situation
Situation générale du bâtiment	Vue satellite
Croquis de localisation des éléments plombés	R-1
Croquis de localisation des éléments plombés	RDC
Croquis de localisation des éléments plombés	R+1
Croquis de localisation des éléments plombés	R+2
Croquis de localisation des éléments plombés	R+3
Croquis de localisation des éléments plombés	Toiture



Dossier : 366544_Lingettes	*N° planche : 1/7*		***Type – Situation :*** **Situation générale du bâtiment - Vue satellite**		***Groupe Leximpact***	
Adresse de l'immeuble : 1 Pl. Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye (France)	*Version initiale*	*Date de visite : 09/04/2026*	*Date d'édition : 15/04/2026*		**GIRARD QUENTIN**	*Pages :* **24**/44

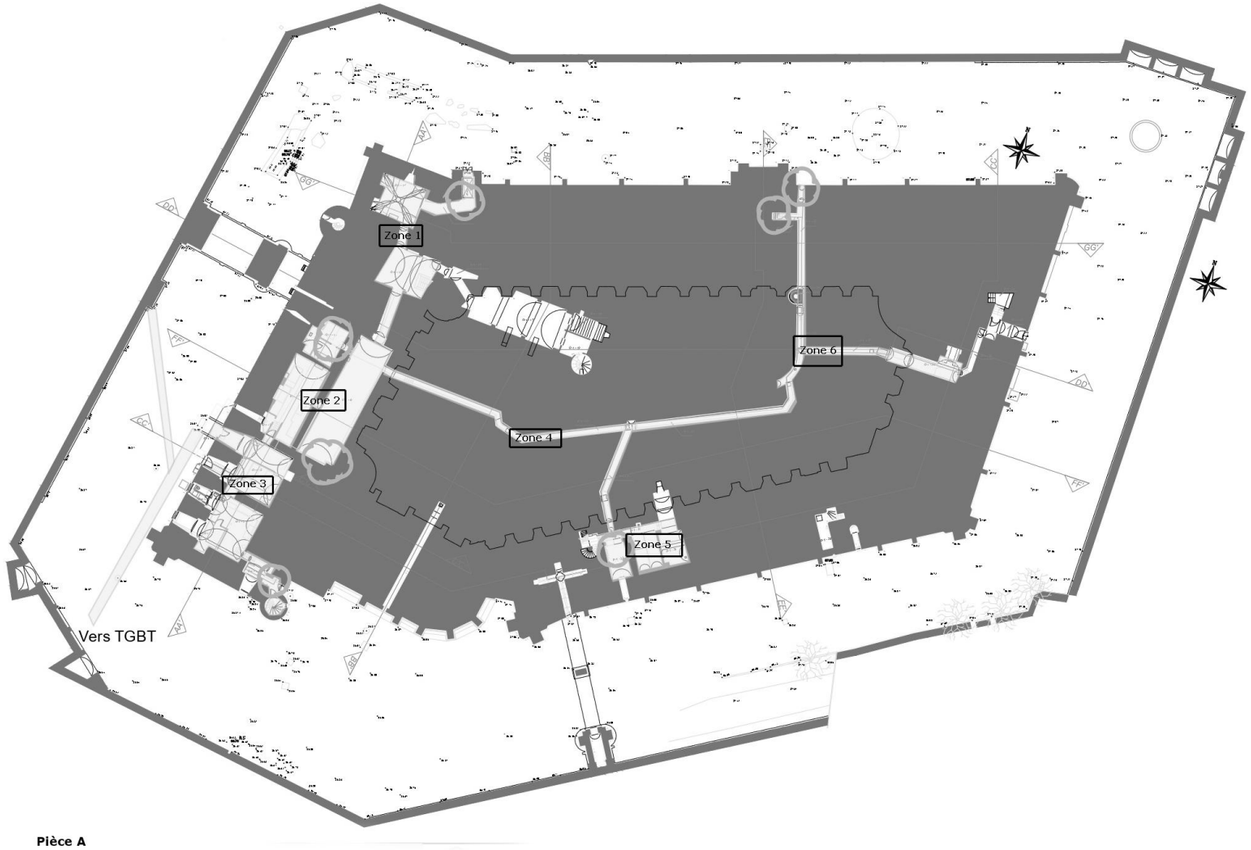
Pièce B

Pièce F

Pièce E

Pièce C

Pièce D



Pièce A

Pièce G

Dossier : 366544_Lingettes	*N° planche : 2/7*		***Type – Situation :*** **Croquis de localisation des éléments plombés - R-1**		leximpact transformer une contrainte en opportunité	***Groupe Leximpact***
Adresse de l'immeuble : 1 Pl. Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye (France)	*Version initiale*	*Date de visite : 09/04/2026*	*Date d'édition : 15/04/2026*	MASE RHÔNE-ALPES AMELIORER LA PERFORMANCE SSE	**GIRARD QUENTIN**	*Pages :* **25**/44

Matériaux dont la concentration en plomb est supérieure à 1 mg/cm2 :

Porte

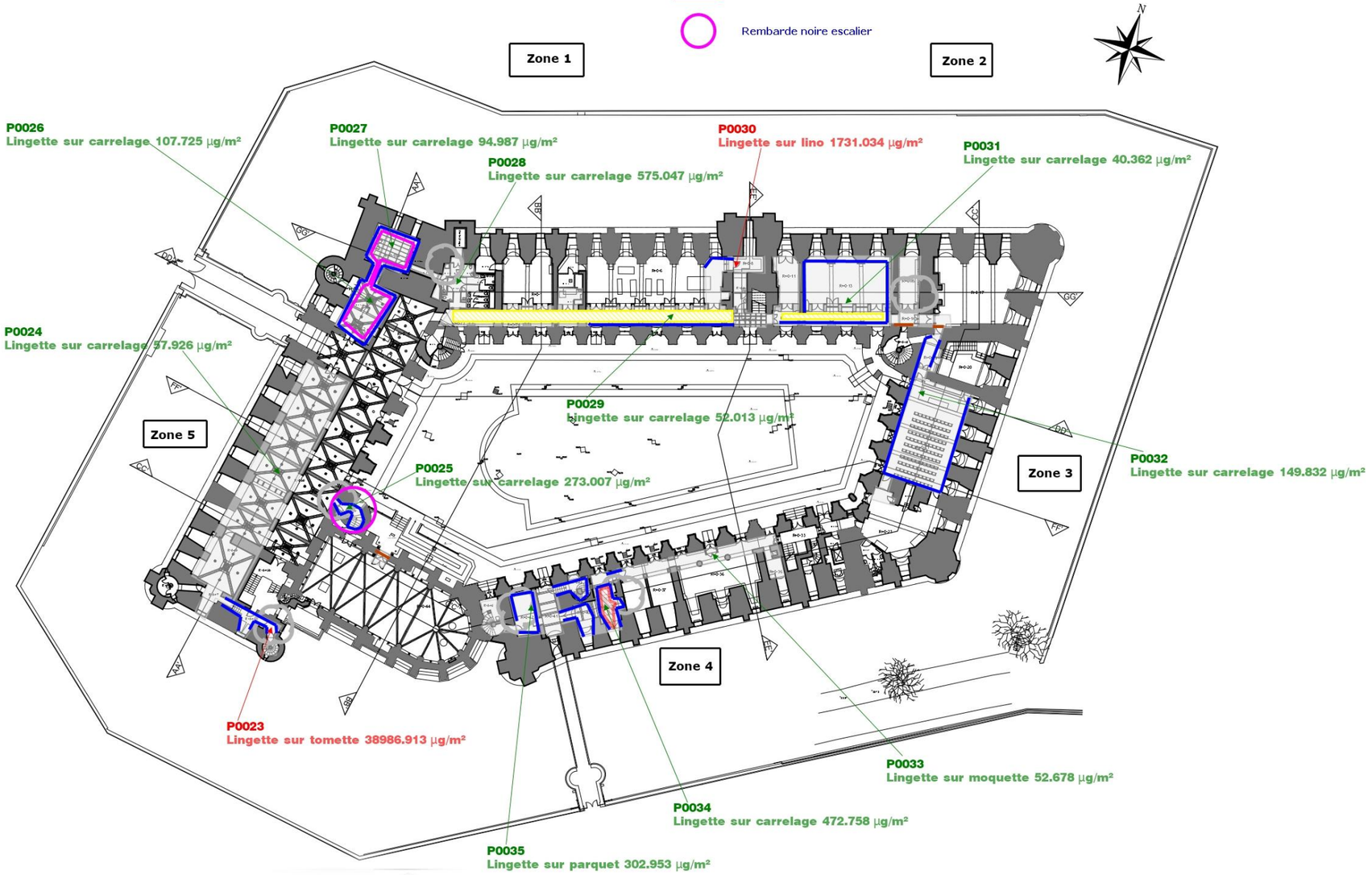
Enduit mural

Plinthes

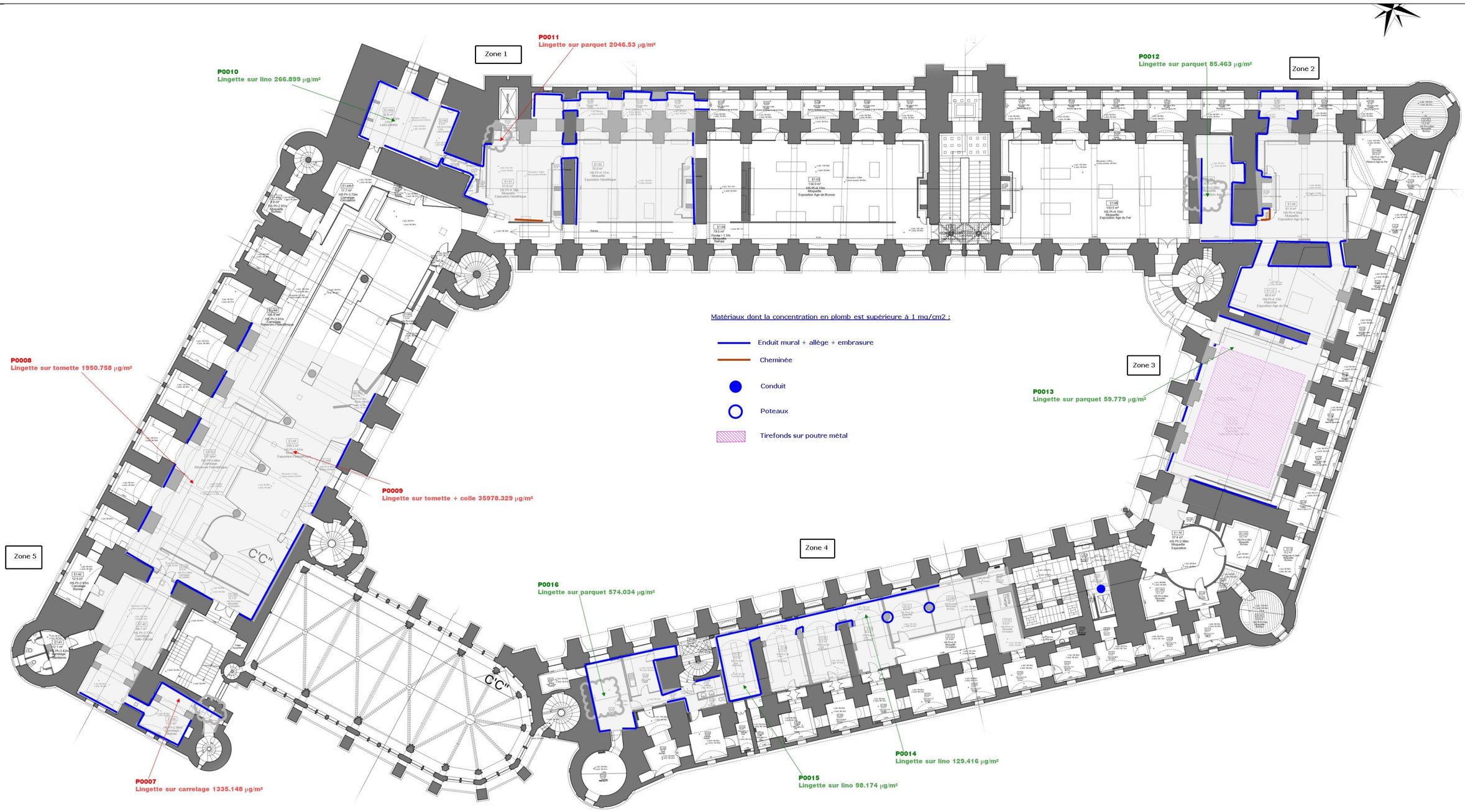
Tirefonds + extrémités entre poutre + interpoutre

Plafond

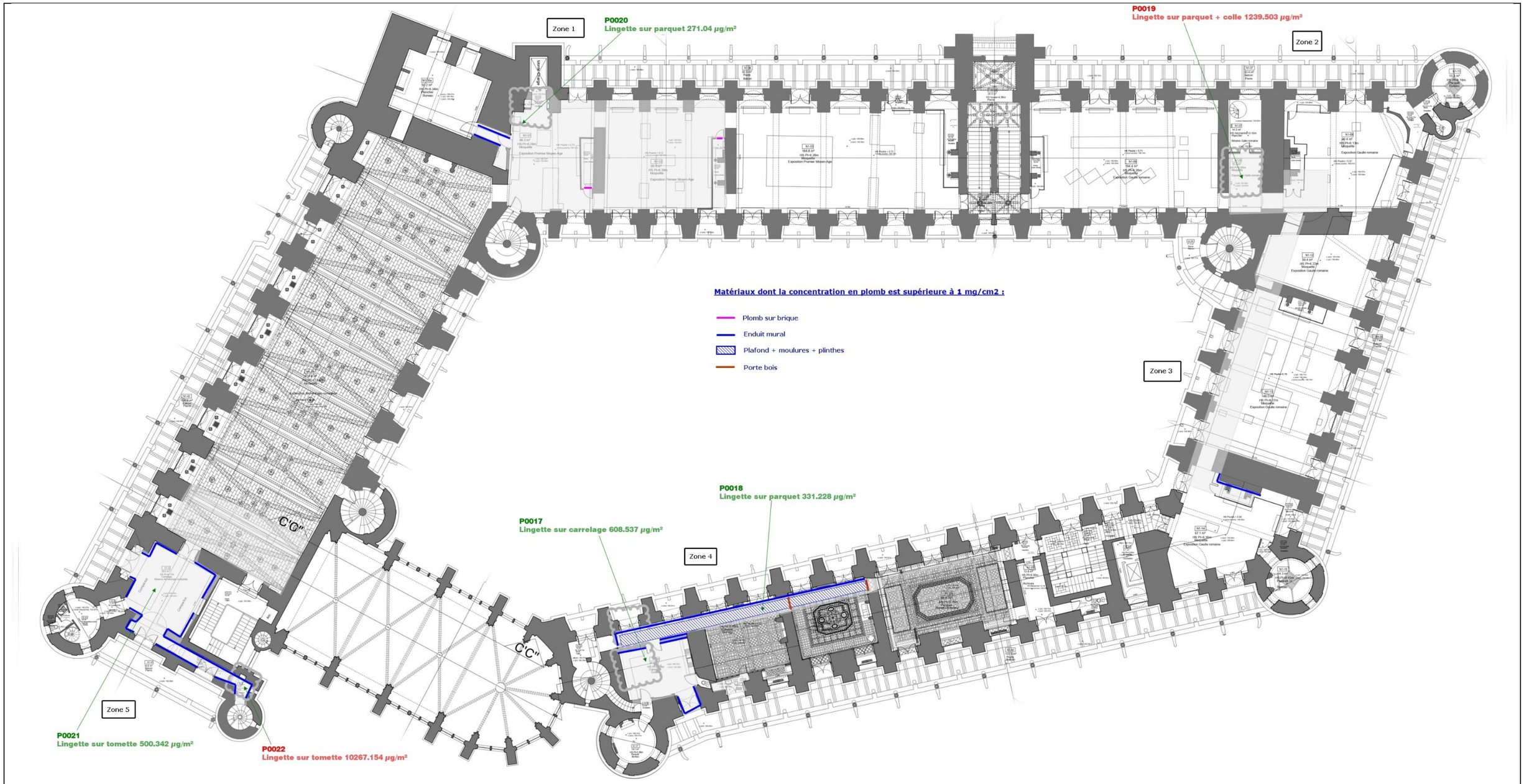
Rembarde noire escalier



Dossier : 366544_Lingettes	*N° planche : 3/7*		***Type – Situation :*** **Croquis de localisation des éléments plombés - RDC**		leximpact transformer une contrainte en opportunité	***Groupe Leximpact***
Adresse de l'immeuble : 1 Pl. Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye (France)	*Version initiale*	*Date de visite : 09/04/2026*	*Date d'édition : 15/04/2026*	MASE RHÔNE-ALPES AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE	**GIRARD QUENTIN**	*Pages :* **26**/44

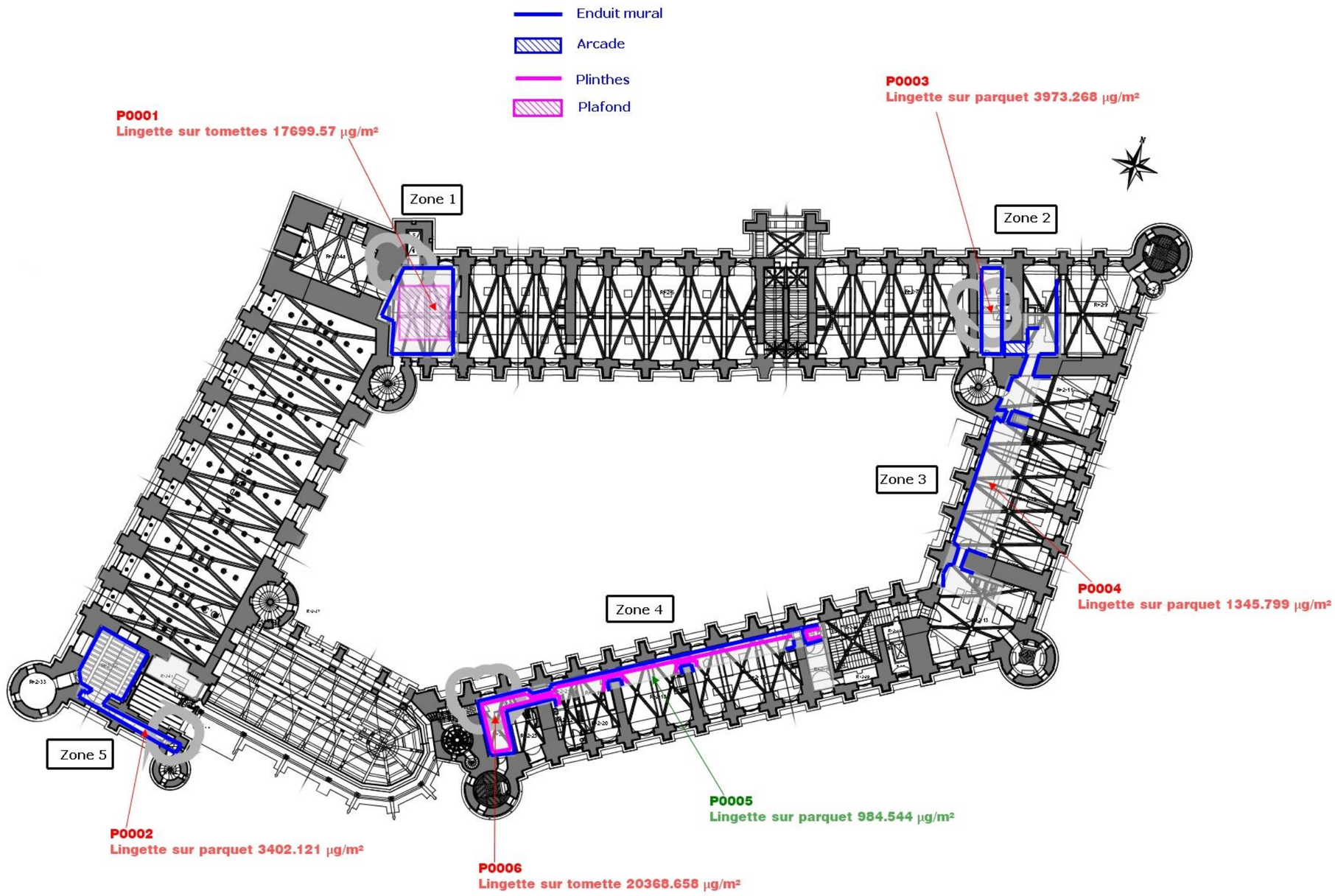


Dossier : 366544_Lingettes	*N° planche : 4/7*		***Type – Situation :*** **Croquis de localisation des éléments plombés - R+1**		***Groupe Leximpact***	
Adresse de l'immeuble : 1 Pl. Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye (France)	*Version initiale*	*Date de visite : 09/04/2026*	*Date d'édition : 15/04/2026*		**GIRARD QUENTIN**	*Pages :* **27**/44



Dossier : 366544_Lingettes	*N° planche : 5/7*		***Type – Situation :*** **Croquis de localisation des éléments plombés - R+2**		leximpact transformer une contrainte en opportunité	***Groupe Leximpact***	
Adresse de l'immeuble : 1 Pl. Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye (France)	*Version initiale*	*Date de visite : 09/04/2026*	*Date d'édition : 15/04/2026*		MASE RHÔNE-ALPES AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE	**GIRARD QUENTIN**	*Pages :* **28**/44

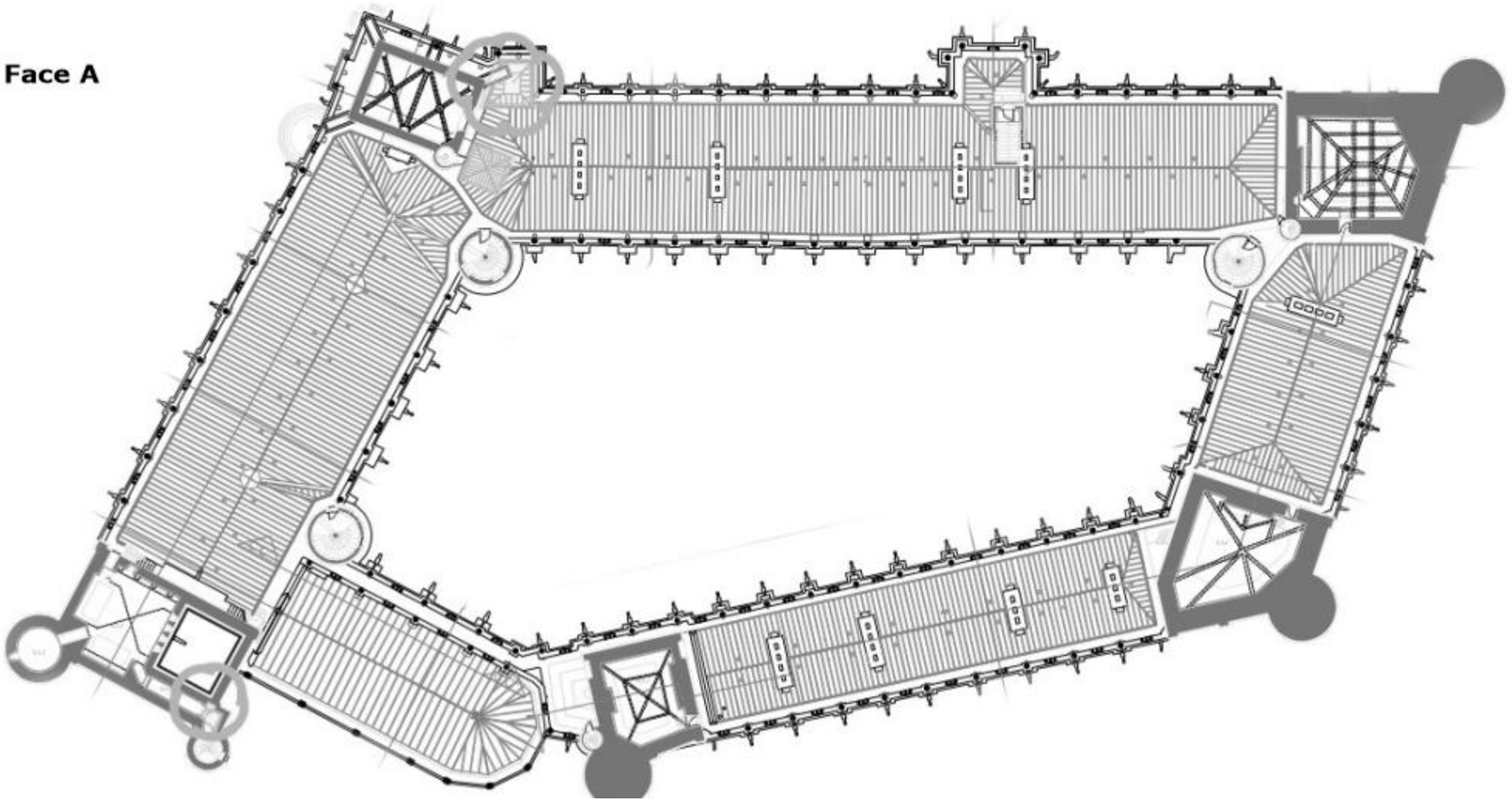
Matériaux dont la concentration en plomb est supérieure à 1 mg/cm2 :



Dossier : 366544_Lingettes	*N° planche : 6/7*		***Type – Situation :*** **Croquis de localisation des éléments plombés - R+3**		leximpact transformer une contrainte en opportunité	***Groupe Leximpact***
Adresse de l'immeuble : 1 Pl. Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye (France)	*Version initiale*	*Date de visite : 09/04/2026*	*Date d'édition : 15/04/2026*	MASE RHÔNE-ALPES AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE	**GIRARD QUENTIN**	*Pages :* **29**/44

Face B

Face A



Dossier : 366544_Lingettes	*N° planche : 7/7*		***Type – Situation :*** **Croquis de localisation des éléments plombés - Toiture**		leximpact transformer une contrainte en opportunité	***Groupe Leximpact***	
Adresse de l'immeuble : 1 Pl. Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye (France)		*Version initiale*	*Date de visite : 09/04/2026*	*Date d'édition : 15/04/2026*	MASE RHÔNE-ALPES AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE	**GIRARD QUENTIN**	*Pages :* **30**/44

7.2 ♦ Rapports d'analyses du laboratoire

eurofins

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

GROUPE LEXIMPACT
Monsieur Quentin GIRARD
2 Rue de la Gare
69009 LYON

RAPPORT D'ANALYSE DU PLOMB TOTAL DANS LES POUSSIERES

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-026212-01 — Date d'émission de rapport : 13/04/2026 17:08 — Page1/7
Dossier N° : 26H010905 — Date de réception : 11/04/2026 — Date d'analyse : 11/04/2026
Référence dossier Client:Place Charles de Gaulle - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

N° Echantillon		001	002	003	004	005
Référence client de l'échantillon		P1 - R+3 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P2 - R+3 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P3 - R+3 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P4 - R+3 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P5 - R+3 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE016 : **Analyse de plomb total sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb total	µg/m²	17699.57	3402.121	3973.268	1345.799	984.544
Concentration en plomb total	µg/Lingette(s)	1769.957 *	340.212 *	397.327 *	134.58 *	98.454 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: -: +33 6 40 53 83 18 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 3 125 092 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1592
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

RAPPORT D'ANALYSE DU PLOMB TOTAL DANS LES POUSSIERES

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-026212-01 — Date d'émission de rapport : 13/04/2026 17:08 — Page2/7
Dossier N° : 26H010905 — Date de réception : 11/04/2026 — Date d'analyse : 11/04/2026
Référence dossier Client:Place Charles de Gaulle - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

N° Echantillon		006	007	008	009	010
Référence client de l'échantillon		P6 - R+3 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P7 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P8 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P9 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P10 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE016 : **Analyse de plomb total sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb total	µg/m²	20368.658	1335.148	1950.758	35978.329	266.899
Concentration en plomb total	µg/Lingette(s)	2036.866 *	133.515 *	195.076 *	3597.833 *	26.69 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: -: +33 6 40 53 83 18 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 3 125 092 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1592
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

RAPPORT D'ANALYSE DU PLOMB TOTAL DANS LES POUSSIERES

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-026212-01 — Date d'émission de rapport : 13/04/2026 17:08 — Page3/7
Dossier N° : 26H010905 — Date de réception : 11/04/2026 — Date d'analyse : 11/04/2026
Référence dossier Client:Place Charles de Gaulle - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

N° Echantillon		011	012	013	014	015
Référence client de l'échantillon		P11 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P12 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P13 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P14 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P15 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE016 : **Analyse de plomb total sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb total	µg/m²	2046.53	85.463	59.779	129.416	98.174
Concentration en plomb total	µg/Lingette(s)	204.653 *	8.546 *	5.978 *	12.942 *	9.817 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: -: +33 6 40 53 83 18 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 3 125 092 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1592
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

RAPPORT D'ANALYSE DU PLOMB TOTAL DANS LES POUSSIERES

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-026212-01 — Date d'émission de rapport : 13/04/2026 17:08 — Page4/7
Dossier N° : 26H010905 — Date de réception : 11/04/2026 — Date d'analyse : 11/04/2026
Référence dossier Client:Place Charles de Gaulle - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

N° Echantillon		016	017	018	019	020
Référence client de l'échantillon		P16 - R+1 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P17 - R+2 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P18 - R+2 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P19 - R+2 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P20 - R+2 - Surface essyuée 0.1 m2 - Voir plan
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE016 : **Analyse de plomb total sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb total	µg/m²	574.034	608.537	331.228	1239.503	271.04
Concentration en plomb total	µg/Lingette(s)	57.403 *	60.854 *	33.123 *	123.95 *	27.104 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: -: +33 6 40 53 83 18 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 3 125 092 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1592
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

RAPPORT D'ANALYSE DU PLOMB TOTAL DANS LES POUSSIERES

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-026212-01 — Date d'émission de rapport : 13/04/2026 17:08 — Page5/7
Dossier N° : 26H010905 — Date de réception : 11/04/2026 — Date d'analyse : 11/04/2026
Référence dossier Client:Place Charles de Gaulle - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

N° Echantillon		021	022	023	024	025
Référence client de l'échantillon		P21 - R+2 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P22 - R+2 - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P23 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P24 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P25 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE016 : **Analyse de plomb total sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb total	µg/m²	500.342	10267.154	38986.913	57.926	273.007
Concentration en plomb total	µg/Lingette(s)	50.034 *	1026.715 *	3898.691 *	5.793 *	27.301 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: -: +33 6 40 53 83 18 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 3 125 092 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1592
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

RAPPORT D'ANALYSE DU PLOMB TOTAL DANS LES POUSSIERES

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-026212-01 — Date d'émission de rapport : 13/04/2026 17:08 — Page6/7
Dossier N° : 26H010905 — Date de réception : 11/04/2026 — Date d'analyse : 11/04/2026
Référence dossier Client:Place Charles de Gaulle - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

N° Echantillon		026	027	028	029	030
Référence client de l'échantillon		P26 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P27 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P28 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P29 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P30 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE016 : **Analyse de plomb total sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb total	µg/m²	107.725	94.987	575.047	52.013	1731.034
Concentration en plomb total	µg/Lingette(s)	10.772 *	9.499 *	57.505 *	5.201 *	173.103 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: -: +33 6 40 53 83 18 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 3 125 092 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1592
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

RAPPORT D'ANALYSE DU PLOMB TOTAL DANS LES POUSSIERES

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-026212-01 — Date d'émission de rapport : 13/04/2026 17:08 — Page7/7
Dossier N° : 26H010905 — Date de réception : 11/04/2026 — Date d'analyse : 11/04/2026
Référence dossier Client:Place Charles de Gaulle - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

N° Echantillon		031	032	033	034	035
Référence client de l'échantillon		P31 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P32 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P33 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P34 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan	P35 - RDC - Surface essyuée 0.1m2 - Voir plan
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE016 : **Analyse de plomb total sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb total	µg/m²	40.362	149.832	52.678	472.758	302.953
Concentration en plomb total	µg/Lingette(s)	4.036 *	14.983 *	5.268 *	47.276 *	30.295 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *	0.7 *

La préparation de l'échantillon est effectuée dans de l'acide nitrique chauffé, selon une méthode interne (T-PB-WO143321). Le dosage du plomb est effectué selon une méthode interne (T-PB-PR184925).
Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
LQ : Limite de quantification

Naima SEMMANI
Chef(fe) de Groupe

Mahdi CHETTABI
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: -: +33 6 40 53 83 18 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 3 125 092 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1592
Portée disponible sur www.cofrac.fr

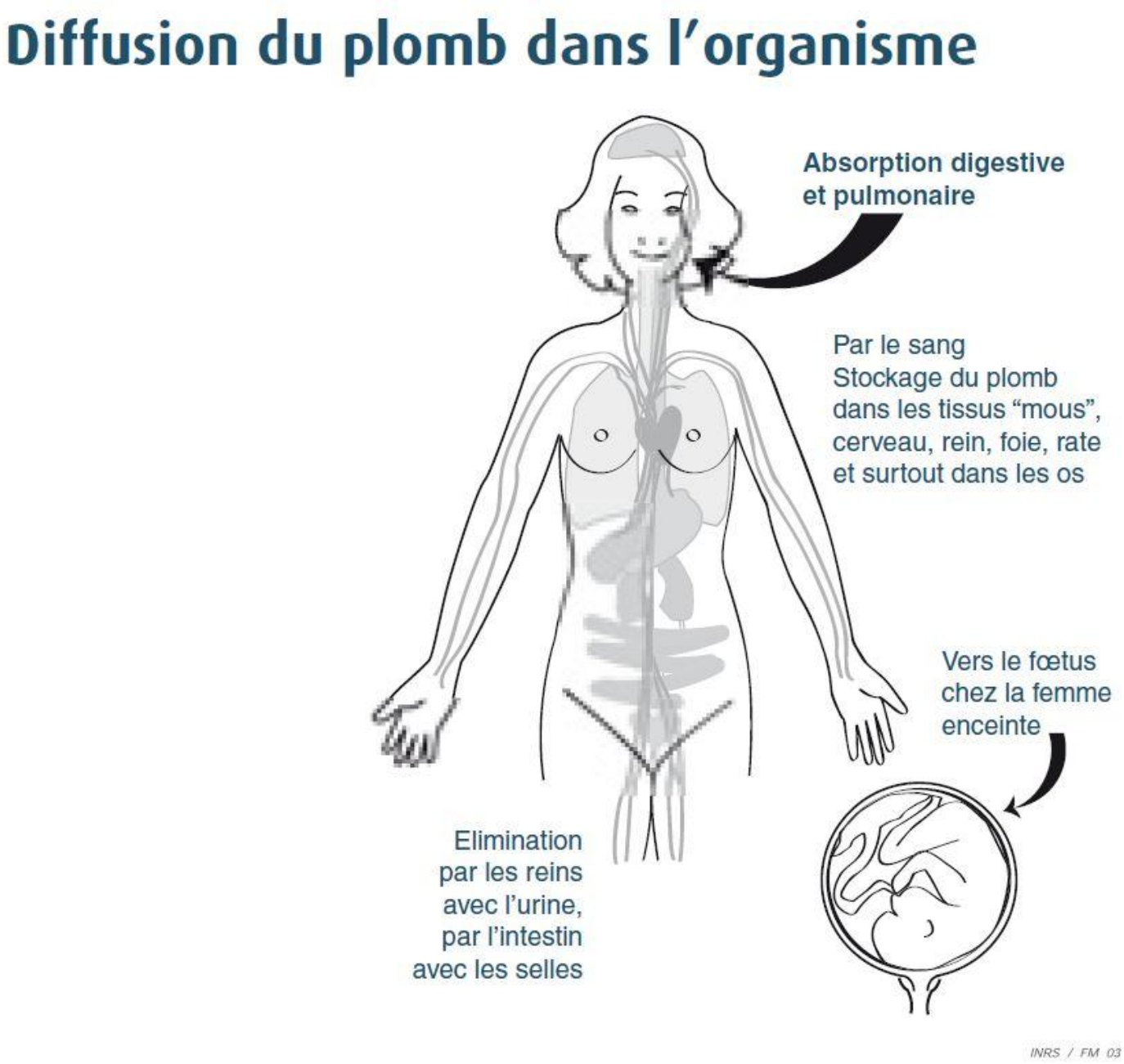
cofrac ESSAIS

7.3 ♦ Recommandations générales de sécurité

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.



Comment se contamine–t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- En travaillant sans protection,
- En fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- En se rongeant les ongles,
- En mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - Interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - Rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - Interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - Ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- Des conseils dans le choix des protections,
- Une aide à l'information et à la formation,
- Une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

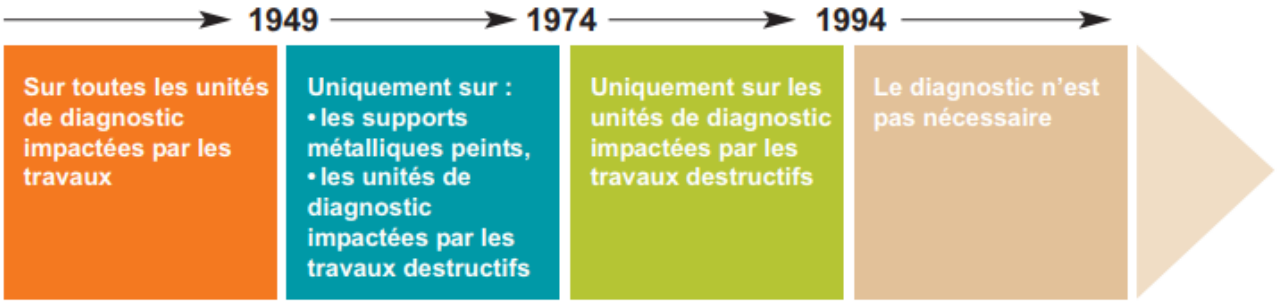
Des documents vous informent :

- Le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (Seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
 Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

Les situations pour lesquelles le diagnostic plomb est préconisé sont définies à partir des trois critères suivants :

(Extrait du document de la DIRECCTE / préconisations pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux de Mars 2014)

- La date de construction (trois dates à retenir : 1949, 1974, 1994)
- La nature des supports (métallique /non métallique),
- La nature des travaux :
 - destructifs : démolition, ponçage, sablage ...
 - non destructifs : retrait papier peint, recouvrement ...



7.4 ♦ Certifications et assurance

Votre Assurance
▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SARL LEXIMPACT
2 RUE DE LA GARE
69009 LYON FR

AGENT
EIRL SERIN JEROME
57 RUE BOILEAU
69006 LYON
Tél : 0437420090
Fax : 0478930471
Email : AGENCE.SERIN@AXA.FR
Portefeuille : 0069064044

Vos références :
Contrat n° 11163947504
Client n° 1786831704

AXA France IARD, atteste que :

SARL LEXIMPACT
2 RUE DE LA GARE
69009 LYON

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 11163947504** ayant pris effet le **19/02/2025** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnostics relevant du DDT (Dossier de Diagnostic Technique) soumis à obligation d'assurance :
- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du code de la santé publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Le diagnostic de performance énergétique
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'Habitation

Diagnostics relevant du DDT (Dossier de Diagnostic Technique) non soumis à obligation d'assurance :
- L'état des risques et pollutions
- Etat des installations d'Assainissement non collectif

Diagnostics accessoires au DDT :
Etat des lieux locatifs
Diagnostic Loi Carrez
Diagnostic Loi Boutin
Certificat de décence (Loi SRU 2000-1208 SRU du 12/12/2000)
Etat parasitaire relatif à la présence d'insectes xylophages, à larves, nidificateurs et de champignons lignivores.

1005262025102 7

1/2

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Dossier technique amiante
Recherche de plomb avant démolition ou travaux (garantie accordée à compter du 01/11/2023)
Diagnostic Technique Global (DTG) **à l'exclusion de toute mission ou d'immixtion, même partielle, en maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les articles 1792 à 1792-6 du Code Civil. Dans le cas contraire, la garantie ne sera pas acquise**
Certificat de norme d'habitabilité dans le cadre de l'obtention d'un prêt conventionné et/ou d'un prêt à taux zéro.
Calcul des millièmes de copropriétés
Diagnostic amiante avant-vente,
Diagnostic "Amiante" Recherche d'Amiante avant travaux ou démolition (NF X46-020),
Diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets (PEMD)
Numérisation 3D

Vente, pose et contrôle (tel que fractionnement des piles) de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée exclusivement destinés aux particuliers **à l'exclusion de toute mission ou d'immixtion, même partielle, en maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les articles 1792 à 1792-6 du Code Civil. Dans le cas contraire, la garantie ne sera pas acquise**

Pour moins de 20 % du chiffre d'affaires global : Diagnostic "Amiante" Recherche d'Amiante avant travaux ou démolition sur des biens à usage professionnels (NF X 46-100), **à l'exclusion de toute préconisation technique portant sur les process et équipements industriels.**

A l'exclusion pour l'ensemble des activités de :

- **Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante,**
- **Toute mission ou d'immixtion, même partielle, dans la maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les Articles 1792 à 1792-6 du Code Civil, des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction de de l'Habitat, des missions relevant de bureau d'études,**
- **Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession règlementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière et toutes activités de conseil et de bureau d'études industrielles.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/11/2025** au **01/11/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à LYON le 27 octobre 2025
Pour la société :

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**9 000 000** € **par année** d'assurance
Dont :	
• **Dommages corporels**	**9 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**1 200 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150.000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre
Autres garanties :	
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**500 000** € par année d'assurance dont **300 000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:** **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**1.000.000** € par année d'assurance **100.000** € par année d'assurance

7.5 ♦ Autres documents

Aucun autre document n’a été fourni ou n’est disponible